LES HOMMES DE LA FRANCE LIBRE

Date du cours : . . / . . / . . . .

COMPRENDRE LE CONTEXTE

→ Activité 1 : regardez et écoutez attentivement le document. Répondez aux questions ci-dessous.

1. De quel moyen de communication s'agit-il ? _____
2. Que pensez-vous de la qualité technique du document ? Comment l'expliquez-vous ? _____
3. Est-ce que cet enregistrement a été réalisé en une fois ou est-ce un montage de différents extraits ? _____
4. D'où viennent ces messages et à qui sont-ils destinés ? _____
5. Quel est le sens des messages personnels ? _____

COMPRENDRE LES RAISONS D'UN ENGAGEMENT

→ Activité 2 : écoutez l'extrait. À partir des questions, identifiez le document sonore et donnez-lui un titre.

Pour vous aider : lisez le tout début du document qui n'a pas été enregistré. « Voici que commence ce soir, sur les ondes de la BBC, une émission quotidienne nouvelle. C'est une émission en français qui s'en ira chaque soir porter dans les demeures françaises les paroles de vérité. »

1. Qui parle ? _____
2. À qui ? _____
3. De quoi et pourquoi ? _____
4. D'où est-il diffusé ? _____
5. Quel titre proposez-vous pour ce document ? _____

→ Activité 3 : écoutez à nouveau l'extrait et dites si les affirmations ci-dessous sont vraies ou fausses. Justifiez vos choix.

	Vrai	Faux
1. En se connectant chaque soir à ce bulletin d'informations, les Français vivant en France occupée, découvriront qu'il existe encore une France libre et forte.		
2. Les auteurs de ces messages lanceront des cailloux d'un côté à l'autre de la Manche.		
3. Ce lien entre la France libre et la France occupée existe déjà.		
4. Ce lien est fragile mais indestructible.		
5. Les objectifs de cette émission sont : soutenir les Français de France et les informer.		
6. Cette radio se veut libre.		

Activité 4 : lisez trois extraits d'une lettre de René Quantin. Découvrez les raisons de son engagement pour la France libre. Cochez la/les réponse(s) correcte(s) sous les différents passages rapportés.

Pour vous aider : lisez cette brève notice biographique et historique.

Né à Joinville en Haute-Marne le 3 février 1910, René Quantin entre d'abord dans la vie professionnelle en qualité d'ouvrier métallurgiste. Puis, il s'engage dans l'armée coloniale et se trouve en Afrique au moment où l'armistice est signé, le 22 juin 1940, entre la France du maréchal Pétain et l'Allemagne, mettant fin à la bataille de France déclenchée le 10 mai 1940. L'adjudant René Quantin commande une section d'infanterie en Tunisie lorsqu'il écrit cette lettre à sa famille, le 15 août 1943. Il meurt au combat dans la Sarthe (en France), le 10 août 1944, un an après la rédaction de cette lettre.

1er passage

« Le jour malheureux de l'armistice, deux devoirs s'imposent à moi, celui de venir à votre secours et de regagner la France, et celui de continuer la lutte aux côté des alliés et de ceux qui ne voulaient pas s'incliner. Je choisis ce dernier devoir librement sans aucune contrainte, sans signature d'aucun engagement et j'étais de ceux qui à Brazzaville le 28 août 1940 proclamaient par la force le ralliement du Congo à la France libre. »

Il s'engage aux côtés de la France libre parce qu'il …

❑ a le goût de l'aventure.
❑ refuse l'armistice signé avec l'Allemagne.
❑ a reçu des ordres des autorités militaires de Paris.

2e passage

« Et là, au moment où j'écris cette lettre, notre devoir n'est pas fini, les Français de France, vous mes chéris, vous nous attendez avec impatience, vous attendez de nous votre délivrance. Je souhaite ardemment que ce jour arrive vite. Quelle joie ce sera pour mes camarades et pour moi de fouler à nouveau la terre de France, nous l'aimons tant notre France. »

Quand René Quantin écrit cette lettre, les sentiments qui l'animent, ce sont …

❑ la conscience du devoir d'aller délivrer les Français de France.
❑ la fidélité aux ordres.
❑ l'amour de la patrie.

3e passage

« En Tunisie nous avons eu la joie de délivrer des Français qui eux-mêmes étaient fous de bonheur mais combien sera plus grande ma joie quand je pourrai dire, voilà la vraie terre française. Et alors ce drapeau tricolore que j'ai toujours regardé avec émotion, ce drapeau qui a toujours flotté librement hors de France nous le verrons flotter de nouveau fièrement dans notre pays délivré. Et là-bas, j'aurais le droit de regarder quiconque bien en face car mon devoir je l'aurai fait jusqu'au bout, mon simple devoir. […]
Et bien oui, maman, oui ma chérie, la cause que j'ai choisie est sacrée. Vous allez me traiter de fanatique, et bien oui et avec tous ceux qui comme moi sont dans les rangs de la France libre. »

Dans cet extrait, René Quantin exprime à nouveau :

❑ sa nostalgie de la famille.
❑ sa passion pour la France.
❑ son sens du devoir.

APPRECIER LA FORCE D'UNE ALLOCUTION RADIOPHONIQUE

→ **Activité 5 : lisez la transcription de l'allocution radiophonique. Cochez les moyens utilisés par le journaliste, Jean Marin, pour susciter l'adhésion des auditeurs à son message. Justifiez vos réponses.**

« Vous savez maintenant qu'en étant fidèles à notre rendez-vous quotidien, vous (vous) trouverez chaque soir en France. Dans une France libre de parler clair, libre de parler haut. Chaque soir, nous ferons tous nos efforts pour que notre caillou soit lancé bien droit. Vous comprenez bien, n'est-ce pas ? C'est un lien de vous à nous, de nous à vous que nous voulons créer. Un lien d'ondes qui n'a de fragilité que l'apparence puisqu'aussi bien, aucune rage, aucune violence, aucune volonté pernicieuse ne pourrait la détruire.
Nous avons décidé aujourd'hui d'être ensemble, nous les Français, tous les Français, ceux qui sont libres comme ceux qui ne le sont pas. C'est que nous avons des choses à nous dire, tant de nouvelles à nous apprendre, tant de tristesses à nous confier, tant d'espoirs à nous créer. Et ce sera justement notre moyen, à nous, d'être ensemble que de nous retrouver chaque jour sur les routes mystérieuses des ondes libres. »

Il implique les auditeurs (ceux qui écoutent l'émission) et les journalistes.	
Il utilise beaucoup d'images.	
Il interpelle directement les auditeurs comme s'ils étaient en face d'eux.	
Il joue sur des oppositions.	
Il utilise de longues phrases, difficiles à comprendre.	
Il répète les mots clés.	
Il s'exprime avec des mots simples, en français standard.	

→ **Activité 6 : imaginez comment l'auteur de ce texte, Jean Marin, a pu le lire pour faire passer son message avec force, pour toucher les auditeurs. Soulignez les mots importants sur lesquels, selon vous, il fallait insister. Ensuite, comparez avec la lecture du texte par un acteur. Qu'en pensez-vous ?**

APPRECIER LA FORCE D'UNE EXPLICATION ECRITE

→ **Activité 7 : relisez les extraits de la lettre de René Quantin. Repérez les mots les plus fréquemment utilisés. À votre avis, ces répétitions sont-elles révélatrices des raisons de son engagement ? Vérifiez votre réponse avec celles de l'activité 4.**

1er passage
« Le jour malheureux de l'armistice, deux devoirs s'imposent à moi, celui de venir à votre secours et de regagner la France, et celui de continuer la lutte aux côté des alliés et de ceux qui ne voulaient pas s'incliner. Je choisis ce dernier devoir librement sans aucune contrainte, sans signature d'aucun engagement et j'étais de ceux qui à Brazzaville le 28 août 1940 proclamaient par la force le ralliement du Congo à la France libre.»

2e passage
« Et là, au moment où j'écris cette lettre, notre devoir n'est pas fini, les Français de France, vous mes chéris, vous nous attendez avec impatience, vous attendez de nous votre délivrance. Je souhaite ardemment que ce

jour arrive vite. Quelle joie ce sera pour mes camarades et pour moi de fouler à nouveau la terre de France, nous l'aimons tant notre France. »

3e passage
« En Tunisie nous avons eu la joie de délivrer des Français qui eux-mêmes étaient fous de bonheur mais combien sera plus grande ma joie quand je pourrai dire, voilà la vraie terre Française. Et alors ce drapeau tricolore que j'ai toujours regardé avec émotion, ce drapeau qui a toujours flotté librement hors de France nous le verrons flotter de nouveau fièrement dans notre pays délivré. Et là-bas, j'aurais le droit de regarder quiconque bien en face car mon devoir je l'aurai fait jusqu'au bout, mon simple devoir. […]
Et bien oui, maman, oui ma chérie, la cause que j'ai choisie est sacrée. Vous allez me traiter de fanatique, et bien oui et avec tous ceux qui comme moi sont dans les rangs de la France libre. »

→ Activité 8 : relisez la dernière phrase du 3e passage et répondez aux questions.

1. À qui René Quantin s'adresse-t-il en particulier ? _____

2. Lorsqu'il écrit : « la cause que j'ai choisie est sacrée », que veut-il dire exactement ? Cochez la réponse qui vous semble exacte.
❑ Cette cause est étroitement liée à la religion.
❑ Cette cause a une valeur absolue pour lui, comme la religion.

3. De même la phrase « Vous allez me traiter de fanatique » signifie qu'il…
❑ anticipe le jugement de sa famille à son égard.
❑ rapporte les accusations des autres résistants de la France libre à son encontre.

4. Enfin le mot « fanatique » de dit d'une personne qui…
❑ est animée par une conviction raisonnée, modérée pour une cause.
❑ est emportée par une ardeur excessive, une passion sans mesure pour une cause.

DEFENDRE UNE OPINION

→ Activité 9 : à partir des questions ci-dessous, discutez du rôle des médias en cas de conflit et de guerre.

1. Pendant la Seconde Guerre mondiale, la BBC ouvre ses ondes aux résistants français pour s'opposer à la propagande de Radio Paris et des émetteurs allemands. Son succès est tel que les autorités allemandes interdisent et brouillent son écoute, confisquent les postes radio et punissent sévèrement ceux qui l'écoutent. Aujourd'hui, comment empêche-t-on les populations de communiquer avec le monde extérieur ? À l'inverse, comment peut-on rester informés de ce qui se passe dans les pays en guerre ?

2. Les informations qui nous parviennent directement sur les réseaux sociaux sont-elles fiables ? Objectives ? Que peuvent apporter les médias traditionnels par rapport aux informations en direct filmées par des citoyens ? Le journalisme traditionnel est-il devenu obsolète ?

3. Aujourd'hui, avec un téléphone intelligent (*smartphone*), sur une scène de guerre ou de crime, chacun peut devenir journaliste et témoigner de ce qu'il voit ou entend. On parle de médias indépendants, « citoyens » qui donnent à chacun la possibilité de s'exprimer. Croyez-vous que ce genre de média soit plus crédible que les médias officiels ?